



PROCÈS-VERBAL

Réunion du Conseil d'établissement de l'école Sainte-Geneviève

Mercredi 2 juin 2021, à 19 h 15

Par la plate-forme TEAMS

1. Vérification du quorum et ouverture de la réunion

Étaient présents :

Mmes

Émilie Fournier	membre parent
Amélie Légaré	membre enseignante
Emmanuelle Goyette	membre enseignante
Geneviève Bédard	membre service de garde
France Julien	membre de la communauté
Amélie Carrier	membre professionnel
Julie Émond	membre personnel de soutien

MM

Sébastien Boucher	membre parent
Guy Labrecque	membre parent
Dany Houde	membre parent
Vincent Thériault	membre de la communauté

Était absent :

Bruno Talbot	membre parent
--------------	---------------

Le quorum est atteint. La rencontre débute à 19 :16.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Madame Fournier propose l'adoption du projet de l'ordre du jour.

Le projet d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Intervention du public

Madame Julien dit espérer que l'automne en soit un normal. Dernièrement, une belle activité a eu lieu en plein air avec la classe de madame Amélie. Il faut souligner que les règles sanitaires étaient respectées en tout temps. La lecture d'une histoire est toujours appréciée de la part des élèves.

Monsieur Thériault nous confirme que la maison des jeunes est ouverte et que l'horaire d'été devrait débiter sous peu.

La maison des jeunes a reçu une subvention permettant la création de 2 emplois à temps plein pour l'été. Les ressources humaines étant plutôt difficiles à trouver, ce sont les gens déjà recrutés qui bénéficieront de la subvention pour couvrir leur salaire d'été. La programmation estivale devrait être bientôt disponible, car l'assemblée générale est prévue pour le 16 juin. Les élèves de 6^e année sont attendus les 15 et 17 juin pour leur party de fin d'année. Ils devraient recevoir plus d'information à ce moment.

4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 28 avril 2021

Monsieur Labrecque a demandé une modification par courriel.

Monsieur Labrecque propose l'adoption du procès-verbal avec la modification apportée au document.

L'adoption est votée à l'unanimité.

5. Suivi au procès-verbal de la réunion du 28 avril 2021

Il n'y a aucun suivi.

6. Approbation/adoption

6.1. Temps facturé – service de garde (adoption) Résolution CÉ2021-028

Madame Bédard propose le statu quo pour la prochaine année. La tarification sera inscrite dans le document. Le temps facturé est pour les périodes sporadiques du service de garde (57 minutes le matin et 1h33 minutes le soir).

Monsieur Houde propose l'adoption du document. Adopté à l'unanimité

6.2. Thermos et dîners froids (adoption) Résolution CÉ2021-029

La proposition de poursuivre les dîners thermos et dîners froids est documentée. Les arguments sont consignés dans un document préalablement envoyé au Conseil d'établissement (par exemple : la logistique des locaux sera facilitante).

Il est important que lorsque ce sera présenté aux familles de mentionner que l'école est là pour les soutenir financièrement. De ce fait, la mesure d'aide alimentaire peut servir à aider certaines familles.

Un four à micro-ondes est toujours disponible dans le secteur de l'adaptation scolaire.

Une documentation sera produite et mise à la disponibilité des familles en début d'année pour les aider dans leur gestion des dîners froids.

Insérer la résolution ici

Madame Fournier propose l'adoption de la résolution concernant l'utilisation des thermos et des dîners froids pour l'année 2021-2022.

Adopté à l'unanimité.

6.3. Document d'information générale – service de garde (adoption) Résolution CÉ2021-030

En attente des règles budgétaires.

Les montants demandés aux parents seront ajustés en fonction de l'inflation au sein du Centre de services scolaire des Découvreurs.

Madame Émond propose l'adoption du document d'information générale

Adopté à l'unanimité.

6.4. Règles encadrant les contributions financières exigées aux parents (approbation) Résolution CÉ2021-031 (document non prêt pour 2 juin)

Point reporté

6.5. Frais chargés aux parents (approbation) Résolution CÉ2021-032 (document non prêt pour 2 juin)

Point reporté

- 6.6. Service de traiteur pour 2021-2022 Résolution CÉ2021-033 (si retour des entreprises intéressées pour 2 juin)

Les Savardises traiteur est la recommandation pour la prochaine année.

La demande étant de 2-3 repas/jour, le conseil suggère d'en faire la promotion dans le groupe Facebook des parents. Une invitation à la propriétaire des Savardises sera envoyée afin qu'elle partage avec la communauté.

Insérer la résolution ici

M. Houde propose l'adoption de la résolution concernant le service de traiteur pour la prochaine année.

Adoptée à l'unanimité.

- 6.7. Date nouvelle rencontre du Conseil d'établissement

Date de la prochaine rencontre : 16 juin

La direction souligne que la séance en sera une extraordinaire donc il ne devrait pas y avoir de membre du public.

Le président du conseil d'établissement affirme que la réunion est simplement une rencontre qui est ajoutée à l'horaire, donc le public serait le bienvenu.

Madame Fournier propose l'ajout de la réunion à l'horaire.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Consultation

- 7.1. Listes de matériel scolaire (approbation après consultation) Résolution CÉ2021-034 (document non prêt pour 2 juin)

Point reporté

- 7.2. Journées pédagogiques hors calendrier en août Résolution CÉ2021-035

Il y a 17 inscriptions pour le 24-25 août 2021 dont 2 élèves de l'adaptation scolaire. Le service de garde sera en déficit, mais l'inclusion prime.

Insérer la résolution ici

M. Houde propose d'adopter les journées pédagogiques hors calendrier.
Le Conseil d'établissement adopte à l'unanimité la résolution.

8. Discussion

8.1. Comité cour d'école

Jusqu'à maintenant, il y a eu 5 ou 6 réunions. La prochaine sera en date du 14 juin.
Tous les sondages sont reçus. Le comité a obtenu les documents de la part de la direction pour l'élaboration d'un projet d'une telle envergure.

Il y aura un suivi à faire pour la prochaine rencontre de juin, car le comité est en attente de certains retours sur des enjeux de sécurité pour les maternelles 4 ans.

La balançoire ne sera pas installée par la Ville de Québec cette année. Le but de reporter son installation est que le module vienne s'imbriquer dans le projet de cour d'école. Le centre de services scolaire et la Ville ont pris cette décision d'un commun d'accord.

Le Conseil d'établissement mandate la direction de s'assurer que le centre de services scolaire priorise Sainte-Geneviève dans l'élaboration du projet cour d'école.

8.2. Budget du CÉ

8.2.1. Solde actuel

Il y a 1 190\$ en date du 26 mai. L'écriture budgétaire devra être faite pour les dons totalisant 829\$.

L'école Sainte-Geneviève a reçu 3 000\$ pour l'initiative de la sécurité routière.

8.2.2. Demandes

Aucune demande n'est parvenue aux membres du Conseil d'établissement.

8.2.3. Lettre pour frais du CÉ

Le conseil échange sur les questions du document. Elles seront répondues par le président avec les commentaires de chacun.

8.3. Admission et inscription : état de situation
Clientèle provisoire au 2 juin 2021 (données physiques)

Préscolaire 4 ans : 28 élèves

Préscolaire 5 ans : 39 élèves (1 dépassement)

1^{re} année : 40 élèves (reste 1 place)

2^e année : 48 élèves

3^e année : 44 élèves

4^e année : 35 élèves

5^e année : 26 élèves

6^e année : 44 élèves

Adaptation scolaire : 13 élèves (en attente de 4 dossiers)

317 élèves pour 2021-2022

Maintien de la clientèle et du nombre de groupe.

8.4. Consultation annuelle des élèves : exemple de sondage

Le sondage n'est pas prêt. Les élèves ne sont donc pas consultés pour le moment.

8.5. Bilan des plans d'action 19-20 et 20-21

Le plan d'action de 19-20 était en continuité avec le 20-21.

Une belle collaboration entre l'équipe-école et le service de garde. Le principe d'avoir une seule personne attitrée à notre groupe facilite la communication.

9. Informations

9.1. De la présidence

La présidence remercie la collaboration des membres qui ont pu transmettre leur avis au cours du processus de sélection de la nouvelle direction.

La future gestionnaire semble motivée à relever les défis. Elle a déjà pris connaissance du projet éducatif et y adhère.

9.1.1.

9.2. De la direction :

9.2.1. Le mouvement de personnel est confirmé

Véronique Bouchard sera la nouvelle directrice pour la prochaine année. Elle était directrice adjointe à l'école des Hauts-Clochers à L'Ancienne-Lorette. C'est une ancienne orthopédagogue. Elle est motivée et a hâte de commencer son nouveau mandat en tant que directrice de l'école Sainte-Genève. Elle débutera le 1^{er} juillet 2021. Le transfert de dossiers se fera dans l'ordre des choses.

9.3. Du délégué au Comité de parents

10. Correspondance

Aucune correspondance

11. Questions et demandes des membres du Conseil d'établissement

La photo des finissants a eu lieu cet après-midi. C'est l'entreprise Belco qui a eu le mandat. Les enseignantes de 6^e année remercient d'ailleurs le conseil d'avoir approuvé les photos de finissants.

Si vous avez besoin d'un agenda pour les élèves, madame Fournier peut avoir des prix compétitifs.

La commande pour les chandails est passée (320 unités). Le 18 juin serait la date de réception.

12. Levée de l'assemblée

Fin de la séance proposée par madame Légaré. Fin de la rencontre à 21h09.

Sébastien Boucher, président

Marc Poulin, directeur